

AVIS D'ATTRIBUTION
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC
CONSTITUTIVE DE DROITS REELS
TERRAIN NU
SAINT-LEGER-SUR-ROANNE

Type de procédure : Mise en concurrence en vue de la délivrance d'autorisations d'occupations temporaires du domaine public constitutives de droits réels

Site : Terrains nus – deux emprises foncières divisibles : 880 m² et 1 170 m²
Site aéroportuaire de Roanne - Bois du Pouilly - Commune de Saint-Léger-sur- Roanne.
Parties de la parcelle cadastrée section AA numéro 13.

Objet de l'occupation du site : Construction de bâtiments pour l'installation d'activités liées à l'aéronautique, justifiant d'un accès aux pistes et contribuant au développement du site aéroportuaire

Durée de l'occupation du site : 30 ans à compter du 15 septembre 2018.

Dates de la consultation : du 20 juillet 2018 au 10 août 2018.

Fin de la consultation : 10 août 2018.

Occupation d'une emprise foncière de 880 m² confiée à :

JMB AIR, société civile immobilière (SCI), ayant son siège social à Saint-Léger-Sur-Roanne (42155),
route de Combray.

Fait à Roanne le 5 octobre 2018.

Mise en ligne sur le site internet de Roannais Agglomération du 8 octobre 2018 au 7 novembre 2018.